La fusion CEEAC-CEMAC en marche

APA, 07-10-2010Â YaoundÃ© (Cameroun) - Les ministres des pays membres de la CommunautÃ© Ã©conomique des Etats de lâ€™Afrique centrale (CEEAC) et de la CommunautÃ© Ã©conomique et monÃ©taire des Etats de lâ€™Afrique centrale (CEMA viennent de se sÃ©parer Ã YaoundÃ©, la capitale camerounaise, oÃ¹ ils ont poursuivi la rÃ©flexion sur lâ€™idÃ©e de fusion de communautÃ©s Ã©conomiques de la sous-rÃ©gion, a appris APA mercredi de source officielle.Lâ€™idÃ©e rentre dans le cadre la rationalisation des CommunautÃ©s Ã©conomiques rÃ©gionales (CER), prescrite par lâ€™Union africaine (UA).
En Afrique centrale, il existe ainsi des Etats qui se retrouvent Ã la fois au sein de la CEEAC ou de la CEMAC, et qui sont Ã©galement membres dâ€™autres regroupements plus Ã©tendus.Cet Ã©tat de choses se traduit rÃ©guliÃ¨rement soit par lâ€™appartenance de certains Etats Ã plusieurs CommunautÃ©s, soit par des actions non maÃ®trisÃ©es ou contreproductives CEEAC, par exemple, regroupe lâ€™Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la RD Congo, le Gabon, la GuinÃ©e Equatoriale, Sao TomÃ© et Principe et le Tchad.La CEMAC, pour sa part, qui regroupe lâ€™Union monÃ©taire de lâ€™Afrique centrale (UMAC) et lâ€™Union Ã©conomique de lâ€™Afrique centrale (UEAC), compte parmi ses membres le Car le Congo, le Gabon, la GuinÃ©e Ã©quatoriale, la RÃ©publique centrafricaine et le Tchad.Il est ainsi question, Ã moyen terme, dâ€™activer le fonctionnement du ComitÃ© de pilotage mis sur pied Ã cet effet et qui comprend, en dehors des deux regroupements, lâ€™UA, la Commission Ã©conomique des Nations unies pour lâ€™Afrique (CNUA) et la Banque africaine de dÃ©veloppement (BAD).Â« Lâ€™Afrique centrale a aujourdâ€™hui besoin dâ€™un espace Ã©conomique harmonisÃ©, fort, Ã© compÃ©titif et mieux intÃ©grÃ© Â», a expliquÃ© Ã APA le ministre camerounais en charge de lâ€™Economie, de la Planificatio lâ€™amÃ©nagement du territoire, Louis Paul Motaze.Le budget de dÃ©marrage du nouveau processus, qui sâ€™Ã©tendra sur lâ€™annÃ©e 2011, est de 300 millions FCFA, soit 30 millions FCFA par Etat membre CEEAC.Le calendrier de sa mise en Â“uvre sera, lui, financÃ© plus tard par tous les pays membres des deux regroupements de la sous-rÃ©gion.